

L'ÉCHO

DE LA MAYRE

LE MAGAZINE D'INFORMATIONS DE JACOU

Succès pour la 1^{re} édition du Cross de l'Amitié

P. 17



DOSSIER

Orientations
budgétaires 2019

P. 4-7

Infos
Elections 2019

P. 11-13

espace Bocaud JACOU

Retrouvez toutes les **infos**
et **actus** de nos boutiques
et services sur la

NOUVELLE APPLICATION Espace Bocaud



Merci Bocaud!



espace-bocaud.fr

60 commerces
et services

www.bodeva.com



Chères Jacoumardes, chers Jacoumards,

Le budget 2019 vient d'être adopté lors du dernier Conseil municipal. Il engage cette année encore la commune sur un programme d'investissement fort sans augmenter les taux d'imposition comme nous le faisons depuis 14 ans déjà. Les actions que nous menons sont toujours en lien avec l'amélioration de votre quotidien : éducation, environnement, bien vieillir, patrimoine, solidarité, sport, culture...

Comme vous le savez, 2019 sera marquée par l'inauguration de notre nouveau cœur de ville sur lequel nous travaillons sans relâche depuis plusieurs mois. C'est un domaine de Bocaud rénové qui accueillera services municipaux et un espace culturel de plus de 500 m² ouvert sur de magnifiques jardins. En aménageant une nouvelle place de village et en assurant de nouvelles connexions avec le centre-ville commerçant, la commune disposera enfin d'un cœur de ville de grande qualité. Tout cela est rendu possible par l'accompagnement de nos partenaires institutionnels, notre gestion rigoureuse des finances mais aussi grâce à votre soutien et votre enthousiasme autour de ce projet unique qui mêlera patrimoine, culture, service public, accessibilité et vie commerçante.

Nous vous donnons rendez-vous à la rentrée prochaine pour découvrir le résultat de ce chantier. D'ici là, nous souhaitons une belle fin d'année scolaire à tous nos jeunes Jacoumardes et Jacoumards.

Très bonne lecture !



Renaud Calvat
Maire de Jacou
Vice-président du
Département de l'Hérault



SOMMAIRE

P. 4-7	Budget 2019	P. 22	Vie sportive
P. 8-10	Aménagements	P. 23	Vie associative
P. 11-13	Élections 2019	P. 24-25	Vous y étiez peut-être
P. 14-15	Environnement	P. 26	État civil
P. 16-19	Bien grandir à Jacou	P. 27	Tribunes d'expression libre des Conseillers municipaux
P. 21	Vie culturelle		

L'ECHO de la Mayre

Directeur de la publication : Renaud Calvat - **Directeur de rédaction :** Jean-Michel Caritey - **Rédacteur en chef :** Adrien Deloye - **Photos :** Mairie de Jacou, Eric Monin, et associations. **Conception graphique, maquette et impression :** LPJ Hippocampe - RCS 414 107 821 - Tél. 04 67 42 78 09.

Magazine imprimé sur papier recyclé

DOSSIER SPÉCIAL

Contexte budgétaire

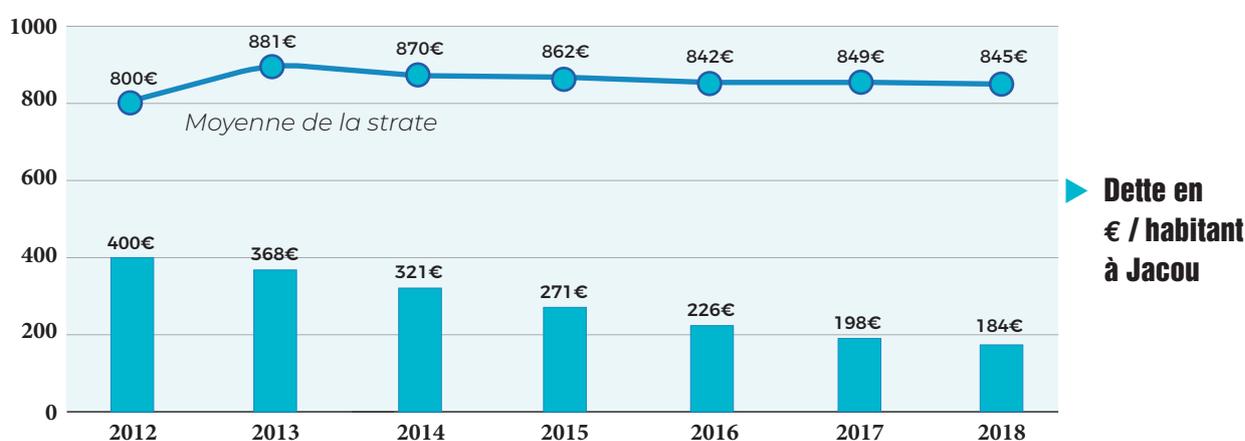
Comme chaque année, le Conseil municipal engage un débat sur l'évolution de la situation financière de la ville et discute des orientations budgétaires à venir.

Sur le plan financier, l'année 2018 a été une nouvelle fois marquée par des charges de fonctionnement maîtrisées. **L'excédent de fonctionnement permettra à la commune de poursuivre son programme d'investissement** comme cela a été le cas ces dernières années.

L'an passé, la commune a réalisé ou engagé des investissements à hauteur de 2 685 000€ : création de l'épicerie sociale, réhabilitation du domaine de Bocaud (bâtiment), aménagements divers à la crèche / à l'école maternelle / à l'école élémentaire, installation d'une clôture autour du boulodrome pour la protection du bois, refonte du site internet de la commune, poursuite de la restauration des jardins du parc de Bocaud, etc.

Jacou est une ville en constante évolution et tout est mis en œuvre par l'équipe municipale pour améliorer la qualité de vie jacoumarde. Cela est rendu possible par **une gestion saine des finances et un soutien toujours plus fort des partenaires institutionnels de la commune***. En 2018, le programme d'investissement a été réalisé sans recours à l'emprunt afin de continuer à **réduire la dette moyenne par habitant de notre commune, qui passe à 184€ contre 845€ pour les villes de même strate**. L'équipe municipale réaffirme sa volonté de réserver le recours à l'emprunt aux projets structurants de la commune comme cela sera le cas en 2019 pour achever l'aménagement du domaine de Bocaud et du nouveau cœur de ville.

Conformément aux engagements, la municipalité continuera à mener une politique d'investissement ambitieuse sans augmenter les taux d'imposition.



*Subventions et dotations de l'État / CAF

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
ÉTAT / CAF	1 411 336 €	1 778 826 €	1 772 657 €	1 847 508 €	1 743 275 €	1 467 028 €	2 310 807 €

+ D'INFOS
www.ville-jacou.fr

Les projets communaux pour 2019

L'action de la municipalité se poursuit autour de 5 grandes thématiques :

DÉVELOPPEMENT DURABLE ET RESPECT DU PATRIMOINE



Un nouveau cœur de ville se construit jusqu'en fin d'année 2019 pour tous les Jacoumards.

Patrimoine historique :

- Finalisation des travaux de réhabilitation du domaine de Bocaud et de ses abords en partenariat avec la DRAC et avec le soutien de la Région, du Conseil départemental et de la Métropole. Le projet inclut : l'ouverture d'un nouvel espace culturel, la réorganisation des services publics autour d'une nouvelle place de village et des voies de communication repensées et partagées pour favoriser les déplacements jusqu'au cœur de ville commerçant.
- Poursuite d'aménagements au sein du Parc de Bocaud et au niveau de l'aire de la Coquille (installation d'éclairages, notamment).
- Soutien apporté aux associations « Histoire & Patrimoine » et au « Cercle Généalogique de Languedoc » (section locale) afin de promouvoir les richesses de notre territoire.

Protection des espaces naturels et création de la trame bleue et verte :

- Accessibilité pour tous des abords de la Mayre et

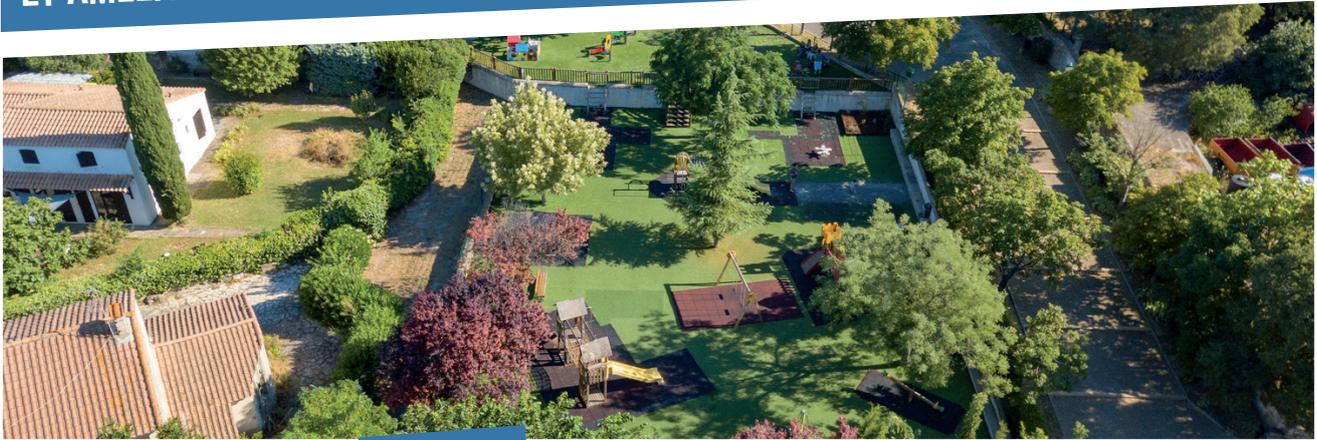
réaménagements avec de nouvelles plantations, une consolidation des berges et la mise en place de panneaux pédagogiques.

- Poursuite des travaux sur les espaces verts afin de développer les plantations d'espèces méditerranéennes pour limiter la consommation en eau, conformément aux engagements liés à l'agenda 21.
- Soutien des actions menées par les associations « Les Jardins Familiaux et « Le Verger du Carbet ».

Plan de rénovation de la voirie communale et d'embellissement de nos quartiers :

- Réaménagement des abords et de la circulation entre le domaine de Bocaud et le cœur de ville commerçant afin de faciliter circulation, stationnement et recours aux transports doux.
- Achat de nouvelles illuminations de Noël pour valoriser la commune en période de fêtes.

DÉVELOPPEMENT DES SERVICES À LA POPULATION ET AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DE VIE



Aire de jeux, skatepark... la commune entretient ces espaces tant appréciés par les Jacoumards !

Accès au sport et à la culture pour tous :

- Maintien d'une programmation éclectique et poursuite des résidences d'artiste à la salle de spectacles La Passerelle afin de favoriser la création et les rencontres avec les scolaires.
- Amélioration du matériel scénique de La Passerelle pour répondre aux besoins techniques des artistes et une meilleure maîtrise de ses coûts de fonctionnement.
- Prêt à titre gracieux de La Passerelle aux associations jacoumardes.
- Soutien des projets portés par les associations culturelles, sportives et citoyennes à travers des subventions annuelles et la co-organisation de manifestations par les services municipaux.
- Rénovation des terrains de tennis et de l'intégralité du système d'éclairage.

- Entretien des différentes aires de jeux réparties sur la commune ou encore du skate park.

Proximité et service public pour les familles et les administrés :

- Poursuite de la politique de mise en accessibilité des espaces publics.
- Poursuite des investissements au sein des deux cimetières avec la création de nouveaux caveaux.

Soutien aux entreprises et à la création d'emploi :

- Renforcement du programme de signalétique déployé au cœur de ville pour améliorer l'accès aux infrastructures de la commune.

ACTIONS POUR UNE POLITIQUE SOLIDAIRE



- Accompagnement des personnes les plus fragiles à travers les actions d'aide et de solidarité mises en œuvre par le CCAS et ses partenaires (bénévoles de l'épicerie sociale, professionnels de l'agence départementale de la solidarité du Conseil départemental).
- Maintien des services proposés par le CCAS pour accompagner les concitoyens dans leurs démarches de recherche d'emploi, de logement ou d'aides financières.
- Soutien apporté à l'épicerie sociale ouverte au début du mois de mars 2019.

SÉCURITÉ



- Transfert du Centre de Supervision Urbaine (CSU).
- Lancement de la remise à niveau et le déploiement du parc des caméras de surveillance.

ACCOMPAGNER LES ADMINISTRÉS À TOUS LES ÂGES DE LA VIE BIEN GRANDIR, BIEN VIVRE, BIEN VIEILLIR



Bien grandir :

- Maintien de l'offre et de la qualité de service concernant la petite enfance.
- Travaux d'aménagement et d'équipement programmés à la maison de la petite enfance ainsi que dans les écoles maternelle et élémentaire.
- Financement du temps d'accueil périscolaire (TAP) avec maintien de leur gratuité et de la qualité des projets citoyens, culturels et sportifs, proposés aux écoliers entre 16h et 17h.
- Maintien des chantiers jeunes qui accueillent une vingtaine d'adolescents de 12 à 17 ans chaque année.
- Maintien des semaines multi-activités durant les vacances scolaires.
- Développement des temps d'accueil en partenariat avec le collège.
- Soutien accordé aux projets portés par le Conseil des Enfants et des Jeunes (CEJ).



Le maintien des chantiers jeunes s'explique par le succès qu'ils rencontrent chaque année auprès des jeunes.

Bien vivre et bien vieillir :

- Poursuite des actions en faveur du sport et de la santé pour l'ensemble des citoyens de tous les âges, dans le cadre du label « Ville, Vivez Bougez ! ».
- Lutte contre l'isolement grâce à un programme mensuel d'activités dédiées (thé dansant, activités physiques adaptées, initiations à la country et ateliers mémoire).
- Maintien de la semaine bleue.

Vote du budget, adopté par le Conseil municipal le 15 avril 2019

FONCTIONNEMENT :
8 076 070 €

Dépenses

Adoptées à la majorité
des suffrages exprimés.

Recettes

Adoptées à la majorité
des suffrages exprimés.

INVESTISSEMENT :
6 159 894 €

Dépenses

Adoptées à la majorité
des suffrages exprimés.

Recettes

Adoptées à la majorité
des suffrages exprimés.

Taux d'imposition

Vote à la majorité afin que les taux des 3 taxes directes locales restent identiques pour la 14^e année consécutive.

**TAXE
D'HABITATION**
20,84%

**FONCIER
BÂTI**
24,84%

**FONCIER
NON BÂTI**
97,19%

INAUGURATION

L'épicerie sociale vient d'ouvrir ses portes !

Situé en plein cœur de la commune, le local de distribution de l'aide alimentaire jacoumarde évolue sous la forme d'une épicerie sociale. Ce nouveau lieu d'accueil convivial permet aux bénéficiaires qui rencontrent des difficultés d'acheter des produits alimentaires et d'hygiène à des prix très contenus.

Comment est née le projet ?

L'équipe du CCAS a longtemps réfléchi sur la manière de faire évoluer l'aide alimentaire proposée aux Jacoumardes et aux Jacoumards. C'est une action collective qu'elle a menée en associant bénéficiaires et bénévoles au débat, avec le soutien de la municipalité et du Conseil départemental de l'Hérault. L'organisation de café-conférences animées par la Compagnie des Nuits Partagés - *une compagnie artistique et d'éducation populaire* - a permis aux bénéficiaires de participer à l'écriture des modalités associées au fonctionnement de la future épicerie.

Concrètement : l'épicerie sociale, c'est quoi ?

C'est un espace qui s'adresse à un public en difficulté économique et répondant à des critères fixés en amont par le CCAS de Jacou. L'épicerie permet de réaliser ses courses suivant un montant déterminé en fonction de la situation traversée par le bénéficiaire. L'épicerie propose ainsi des denrées à un prix situé entre 10 à 30% de leur valeur marchande. Des ateliers optionnels sont par ailleurs proposés aux bénéficiaires (atelier cuisine, de fabrication de produits ménagers ou d'hygiènes à partir des produits de la vie de tous les jours etc.). L'épicerie sociale est ouverte deux demi-journées par semaine et assure dignité mais aussi liberté de choix en tant que consommateur tout en encourageant la prise d'autonomie.



Inauguration de l'épicerie le 21 mars 2019 : les élus jacoumards étaient notamment accompagnés du Sénateur Jean-Pierre Grand, de la Conseillère régionale Marie-Meunier-Polge et des bénévoles de l'épicerie.

Qui profite de ces nouveaux services ?

Les bénéficiaires sont des personnes en situation de fragilité économique. Chaque demande jacoumarde est examinée par le CCAS. La situation du demandeur est étudiée en fonction de ses ressources, ses charges ou encore de sa composition familiale. La durée d'accès à l'épicerie est limitée et chaque bénéficiaire est accompagné par le CCAS afin de l'aider à travailler sur un projet personnel qu'il doit réaliser en parallèle.

Comment l'épicerie est alimentée ?

Les produits mis à disposition aux bénéficiaires dans le local proviennent : de la collecte alimentaire nationale effectuée sous l'égide de la Banque Alimentaire de l'Hérault (BAH), des dons des grandes et moyennes surfaces (notamment de l'enseigne Intermarché à Jacou), d'achats à bas coût auprès de la BAH, d'achats complémentaires réalisés avec l'aide financière de l'Association Nationale des Epiceries Solidaires ou directement sur le budget du CCAS.

Et les bénévoles ?

Ils conseillent le bénéficiaire dans la composition de son panier de courses en fonction du pouvoir d'achat attribué, du bon équilibre alimentaire et bien entendu du stock de produits disponibles. En amont, ils sont bien entendu présents afin de perfectionner l'organisation de l'épicerie et assurer une gestion continue des livraisons et des stocks.

L'avis des bénévoles de l'épicerie sociale.

Après quelques semaines, tous s'accordent à dire que ces changements ont été particulièrement bien accueillis par les bénéficiaires, heureux d'être « acteurs et responsables au quotidien ». En choisissant lui-même ses produits, « le bénéficiaire consomme mieux, jette moins et gagne en autonomie » et on apprend également que cela renforce la « communication avec les bénévoles ».

VOUS AUSSI, DEVENEZ BENEVOLE !

Si vous souhaitez contribuer à ce beau projet solidaire, vous pouvez vous rapprocher du CCAS de Jacou afin d'intégrer l'équipe de bénévoles !

+ D'INFOS

CCAS de Jacou
04 67 55 80 70

RETOUR EN IMAGES SUR CE PROJET

Pour assurer cette transition, de nombreux aménagements ont été réalisés : dépose d'une chambre froide, ravalement du sol, peintures, pose de climatisations réversibles et d'un système d'éclairage basse consommation, réfection de la porte d'entrée et équipement en rayons et étales appropriés...

AVANT



En 2018, le local permettait aux bénévoles de préparer les colis alimentaires pour les bénéficiaires. Tous les vendredis, ils venaient récupérer leurs produits.

PENDANT



Après les travaux, Marie-France Bonnet, élue déléguée à la solidarité, agents du CCAS et bénévoles ont travaillé au rangement, à l'étiquetage et à l'aménagement de l'espace.

APRÈS



Les jeunes de l'IME La Pinède ont tenu à participer au projet en assurant la conception d'un étal en bois approprié au libre-service.



La BAH et l'enseigne Intermarché de Jacou ont fait dons de banque réfrigérées et de congélateurs pour compléter l'équipement.



Ce projet a notamment pu voir le jour grâce à l'investissement du Conseil départemental de l'Hérault, qui a subventionné le projet à hauteur de 22 800 € sur un total de 37 000€.

TRAVAUX TERMINÉS

3 courts de tennis rénovés

Entre fin février et début avril, les balles jaunes ont cessé de rebondir sur 3 des 5 courts de tennis accessibles au Club de Jacou, situé au Complexe sportif de Las Bouzigues. Après avoir rénové 2 premiers courts en 2012 ainsi que le court de mini tennis en 2015, la municipalité a lancé ce nouveau chantier afin de renforcer la qualité des équipements sportifs.

Au programme : la rénovation intégrale des 3 courts qui bénéficient notamment d'une surface de jeu avec de nouveaux coloris, la refonte complète du système d'éclairage des 5 courts avec des lampadaires à led basse consommation ou encore la création d'un accès pour les personnes à mobilité réduite sur le court n°1.

Amateurs et passionnés de ce sport de balle peuvent déjà profiter de ces récents aménagements, que nous vous proposons de découvrir en image !

PENDANT



APRÈS



Témoignage de Lionel Julien, Président du Tennis Club de Jacou.

« Le TC Jacou fait peau neuve. 'Le temps aux plus belles choses se plaît à faire un affront' et a su faner nos terrains et nos éclairages. Mais le 8 avril, grâce à l'équipe municipale et à la persévérance des anciens présidents, le TC Jacou tel un phénix renaissait de ses gravats. L'éclairage permet maintenant aux joueurs et entraîneurs de revoir la balle jaune. Si vous passez du côté de Las Bouzigues venez nous faire un petit coucou et pourquoi pas taper la balle ! ».



Ce projet a notamment pu voir le jour grâce à l'investissement de l'Etat et du Conseil départemental de l'Hérault, qui ont subventionné le projet à hauteur de 75 000 € sur un total de 125 000€.

NOUVEAU

La gestion des listes électorales est réformée



Depuis la 1^{er} janvier 2019, avec la création d'un Répertoire Électoral Unique (REU) géré par l'Insee, votre inscription sur une liste électorale devient plus simple. Le REU est un registre qui permet une plus grande souplesse dans l'actualisation des listes électorales. Chaque électeur se verra dorénavant attribuer par l'Insee un numéro d'électeur à vie qui permettra d'éviter tout doublon ou erreur d'inscription.

Cette nouvelle procédure entraîne un changement notable : **désormais, il est possible de vous inscrire jusqu'au 6^e vendredi précédant un scrutin.** Par exemple : si une élection est organisée le dimanche 28 juillet, vous pourrez vous inscrire afin d'y voter jusqu'au dimanche 16 juin. Passée cette date, vous pourrez toujours vous inscrire pour les élections suivantes.

Nous vous rappelons que toutes les personnes remplissant les conditions pour être électeurs et qui ne sont pas encore inscrites sur une liste électorale peuvent assurer leur inscription :

- sur le site sécurisé du Service Public (www.service-public.fr - rubrique Élections),
- ou en se déplaçant en mairie avec les justificatifs nécessaires (pièce d'identité en cours de validité, justificatif de domicile de moins de 3 mois).

Par la suite, pensez à vérifier votre boîte aux lettres ! Que votre démarche se fasse en ligne ou en mairie, pensez à indiquer lisiblement vos noms sur les boîtes aux lettres car il arrive fréquemment que les plis électoraux ne soient pas distribués à cause d'une « boîte non identifiable ».



RAPPEL



Vos bureaux de vote pour 2019

Élection européenne

Permet d'élire les députés du Parlement européen.

1 seul tour : dimanche 26 mai, de 8h à 18h.

Découvrez en pages 16-17 les différents bureaux de vote qui vous permettront de voter à cette occasion sur la commune de Jacou.



+ D'INFOS

Mairie de Jacou
Service élections
04 67 55 88 57
www.service-public.fr

RAPPEL

VOS BUREAUX DE VOTE

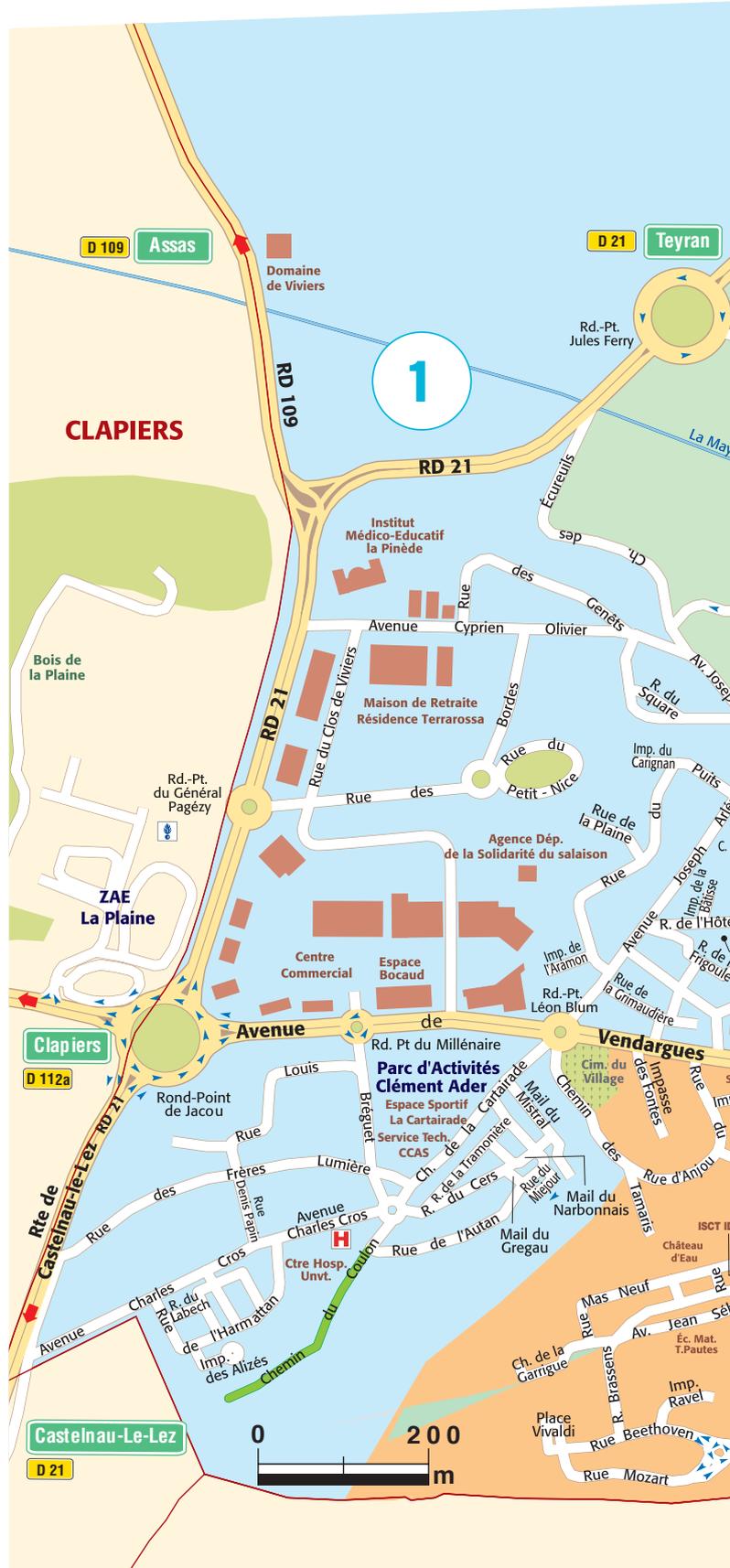
Zone n° **1** **2** & **3**

Salle polyvalente Gabriel Boude
Rue Nelson Mandela



Zone n° **4** & **5**

Espace Prévert
Avenue Maingain-Tous





RÉCOMPENSES

Progression au concours « Plus belle ma commune »

Chaque année, un concours inclus dans le programme départemental des Villes et Villages fleuris est organisé par le Département de l'Hérault. Fin 2018, la commune de Jacou a été une nouvelle fois récompensée dans sa catégorie. Elle progresse à nouveau et obtient cette fois-ci un 1^{er} prix bien mérité !

En l'espace de 30 ans, Jacou a considérablement évolué, tout comme le mode de vie de ses habitants. La municipalité s'est toujours engagée dans une gestion durable des espaces publics et paysagers pour renforcer la qualité de vie des habitants. C'est donc tout naturellement que la commune s'est tournée vers le programme des villes et villages fleuris dès 2014.



Jacques Daures, élu délégué à l'environnement, lors de la remise des prix pour l'année 2018.

En quoi consiste ce programme ?

Même si le fleurissement a son importance, il n'est pas le seul critère. Le programme récompense les communes qui réalisent des aménagements qualitatifs et qui se donnent les moyens d'offrir une image et un environnement favorables à l'attractivité touristique, résidentielle et économique. Après inscription, des échanges et des visites sont assurés avec un jury. Cette démarche encourage une approche globale de préservation des ressources naturelles et de la biodiversité, tout en contribuant à la valorisation des paysages sur tout le département de l'Hérault.

Vers l'obtention d'un label ?

Avec cette nouvelle récompense, la commune de Jacou peut prétendre à l'obtention du label « une fleur » décerné par un jury régional cette fois-ci. Il faut dire que la commune a de sérieux atouts à valoriser comme son conservatoire de figuiers, sa grainothèque ou encore sa labellisation « zérophyto » !

De nombreuses actions menées par les agents du service technique de la Ville de Jacou participent pleinement à la dynamique locale au service du mieux vivre. Découvrez quelques exemples !

Les jardins potagers pour les enfants.

La commune souhaite aménager des jardins potagers depuis la crèche jusqu'à l'entrée au collège. Ici, les agents municipaux ont réalisé un aménagement dédié à l'école maternelle afin de renforcer la sensibilisation aux questions environnementales chez les plus petits.



Le fauchage tardif.

En choisissant de pratiquer cela partout sur le territoire, du cœur de ville à La Draye, Jacou respecte les cycles naturels du vivant. En plus d'offrir les attraits visuels d'un paysage changeant, ce traitement favorise l'expression de plantes nouvelles et la multitude des petits êtres vivants qui en dépendent.

Une 3^e rainette pour le Label Zéro Phyto

Dès 2010, la commune de Jacou a progressivement cessé d'utiliser des produits phytosanitaires dans la gestion quotidienne de ses espaces verts. Afin de renforcer son action en faveur de la préservation de la biodiversité, de la qualité des sols et des ressources en eau, la commune a sollicité l'adhésion à la charte régionale « objectif zéro phyto dans nos villes et villages » en 2017.

Récompensée d'emblée au 2^e niveau du label, la commune vient de franchir un nouveau cap **en atteignant quelques mois après le 3^e niveau !** Le respect de cette charte régionale s'inscrit dans la continuité des nombreuses actions déjà mises en œuvre par la commune en faveur de l'environnement. Ce document, porté par la Fredon Occitanie, constitue un référentiel qui va permettre à la ville de peaufiner sa stratégie en faveur de l'écologie et de la qualité de vie de ses habitants. En ce sens, l'équipe municipale sensibilise les professionnels et les particuliers afin de les inciter à



Cérémonie de remise des prix pour l'année 2018.

abandonner pesticides, désherbants et défanants dans l'entretien de leur jardin privé. La prochaine étape ? La ville compte se lancer dans la course pour obtenir le label « Terre Saine » attribué par le ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie. La création d'une trame verte et bleue en 2019,

incluant divers aménagements aux abords du ruisseau de la Mayre, ou encore la poursuite du fauchage différencié pour préserver la biodiversité et favoriser la pollinisation donneront de sérieux arguments à la commune pour prétendre à ce nouveau titre.

Le milieu associatif est lui aussi très investi grâce à des associations comme Histoire & Patrimoine, les Jardins Familiaux ou le Verger du Carbet. C'est tous ensemble que nous sommes engagés dans des actions de développement durable, au service de tous.



Les niochirs à mésange charbonnière.

Ces oiseaux se nourrissent des chenilles processionnaires. La municipalité a assuré l'installation de 7 niochirs dans les bois et à proximité d'équipements scolaires (pour leur rôle pédagogique), favorisant l'installation des mésanges et évitant la prolifération des chenilles.

Le boisement de la plaine à La Draye.

De nombreux arbres ont été plantés en 2011 et 2012 sur ce secteur. Afin de remplacer certaines espèces d'arbres morts, la municipalité a décidé de planter 34 arbres à l'automne dernier pour reboiser cette zone (10 *prunus dulcis*, 12 *quercus pubescens* et 12 *fraxinus ornus*).





CRÈCHE MUNICIPALE

Des ateliers d'éveil musical

Nous savons tous que la musique est universelle, compréhensible pour toutes les cultures et appréciée à tous les âges. De nombreuses études ont clairement mis en évidence les bienfaits d'une sensibilisation à la musique dès le plus jeune âge. C'est pourquoi, dans le souci du bien grandir à Jacou, des ateliers d'éveil musical sont proposés depuis maintenant 2 ans aux enfants de la crèche.



Les séances animées par un intervenant spécialisé permettent aux tout-petits de découvrir la musicalité en s'amusant, en jouant et en dansant. Le soutien du jeu musical dans le développement du tout-petit, tant sur le plan sensoriel que sur le plan moteur, social ou cognitif, n'est plus à démontrer.

L'enfant écoute, touche, joue avec les instruments mais surtout ressent des émotions, éprouve du plaisir. Aucune performance n'est attendue et les ateliers sont rythmés par différentes activités, rituels et moments plus libres dans le respect des rythmes, des besoins et des envies de chacun. Mais au-delà d'une simple proposition d'éveil, c'est également une ouverture au monde qui est recherchée.

L'intervention d'une personne extérieure à la crèche constitue un petit évènement dont les enfants sont parfaitement conscients, accroissant d'autant plus leur curiosité et leur réception de ce moment de partage et de convivialité. À travers des propositions ludiques et variées, les enfants se sensibilisent aux différents styles musicaux d'ici et d'ailleurs. Certaines chansons sont connues, d'autres viennent de loin portant dans leur sillage des mots et sonorités nouvelles. Une belle occasion de faire vivre à l'enfant la différence comme quelque chose de positif et d'enrichissant, lui insufflant aussi la curiosité d'aller à la découverte de l'autre et du monde qui l'entoure...





ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

1^{er} Cross de l'Amitié réussi !

Le vendredi 12 avril au matin, tous les élèves de l'école élémentaire Condorcet se sont réunis en plein cœur de la commune pour la première édition du « Cross de l'Amitié », un évènement qui s'inscrit dans le cadre du « Grand Défi Vivez Bougez » qui se déroule sur le territoire du 25 mars au 21 avril.



L'équipe enseignante de l'école, les agents des services municipaux, le CCAS de Jacou, les bénévoles de l'OMS mais aussi du CCFE, de nombreux parents d'élèves ou encore des étudiants de l'UFR STAPS étaient réunis pour accompagner les élèves lors de cette matinée afin de leur offrir un moment sportif unique autour de l'échange et du partage.

Différents parcours de courses de 600 à 1400 mètres ont été sécurisés afin d'offrir aux élèves un scénario adapté suivant leur âge et leur condition physique. Pas moins de 450 élèves, divisés en 35 équipes, se sont lancés de 9h à 11h sur la pinède située à proximité du boulodrome de Jacou. Avec un départ et une arrivée effectués en se tenant la main, les élèves avaient pour objectif d'effectuer un parcours ensemble et à la même vitesse afin de partager cet évènement sportif sans le transformer en compétition.



Le cross s'est inscrit dans le cadre du Grand Défi Vivez Bougez, qui a pour objectif de sensibiliser et d'inciter enfants, familles et enseignants à la pratique d'une activité physique au quotidien. Le principe est simple : l'enfant transforme son activité physique en « cube énergie » qu'il cumule sur une période fixe et qu'il note sur un carnet dédié ! A l'issue de la compétition, le Maire Renaud Calvat et les élus ont remis à tous les participants une médaille en souvenir de ce 1^{er} Cross de l'Amitié placé sous le signe de la bonne humeur. Encore un grand bravo à tous les enfants, accompagnants et organisateurs !

COLLÈGE

Un projet citoyen et artistique pour les élèves de 4^e

C'est dans le cadre des Actions Éducatives Territoriales (AET) du Conseil départemental de l'Hérault qu'est né ce projet. Ce dispositif soutient les projets éducatifs portés par les équipes pédagogiques des collèges héraultais. De la 6^e à la 3^e, collégiens et enseignants peuvent ainsi mettre en œuvre des projets de pratique artistique en partenariat avec un intervenant qualifié. Initialement lancé par Mme Bourgoin, ancienne principale, le projet s'est concrétisé lors de l'arrivée de Mme Raulet, aujourd'hui à la tête de l'établissement.

Pour cette nouvelle année scolaire, ce sont donc 2 classes de 4^e qui ont travaillé sur un projet porté par M. Bordas, professeur d'arts plastiques, Mme Nadal, référente des projets culturels, Mme Marichy et Mme Zaïmi, professeurs de français. Leur objectif commun ? Faire travailler 52 élèves à l'extérieur sur un « mur d'expression » afin d'associer la création artistique à une démarche citoyenne. C'est pour cette raison que deux abribus scolaires situés à la sortie du collège ont naturellement été choisis pour être peints par les élèves.



Animés par la volonté de soutenir et développer la création artistique, deux artistes – Polar et Noon – ont accepté d'accompagner les élèves dans la réalisation de ce projet inédit. Ils font partie de l'association LineUP qui regroupe des artistes plasticiens et passionnés de la culture Street Art et Graffiti depuis les années 90. De leur côté, les élèves ont travaillé avec leurs professeurs pour s'initier au Street'Art puis ont rédigé des poèmes sur le thème de la ville. Ils ont par la suite cherché à mettre en relation des mots forts comme « égalité », « opinions » ou encore « diversité » avec des lignes abstraites ou des formes géométriques. La collaboration entre artistes et élèves s'est par la suite construite autour d'ateliers artistiques et de recherches afin d'identifier les formes, les couleurs et les mots qui allaient définitivement habiller les deux abribus jacoumards.

C'est courant mars que les participants se sont réunis autour de Polar puis dans un second temps autour de Noon afin de prendre possession de l'espace urbain. Deux jours de travail par abribus furent nécessaires aux élèves pour matérialiser leurs recherches artistiques et voir enfin apparaître le résultat sur lequel ils travaillaient depuis de nombreuses semaines ! Ils n'ont pas hésité à prendre sur leur temps personnel le samedi afin de peaufiner leurs créations, que nous vous proposons de découvrir.

RETOUR EN IMAGES SUR CE PROJET

AVANT



Avant d'être repeints, les abribus qui accueillent les élèves du collège étaient de couleur vert/kaki.

PENDANT



La municipalité a soutenu le projet en assurant notamment les travaux nécessaires à la préparation des abribus.

PENDANT



Ici, ce sont les élèves de 4F qui travaillent au côté de l'artiste Polar sur le premier abribus.



Les élèves de 4B ont de leur côté travaillé sur le second abribus accompagnés par l'artiste Noon.

APRÈS



C'est un abribus totalement métamorphosé après seulement deux jours de travail que tous les élèves du collège peuvent découvrir.



Elèves, enseignants, artistes : tous peuvent être fiers de ce travail citoyen et artistique accompli dans la bonne humeur !



Financé en partie par le collège, ce projet a pu voir le jour grâce au soutien financier du **Conseil départemental de l'Hérault**, du **Foyer Socio-Educatif** - association qui fonctionne au sein de l'établissement - et de **la municipalité**, qui a assuré une série de travaux avant et après le passage des élèves pour protéger les abribus.

EMF

V.R.D - TRAVAUX PUBLICS - TERRASSEMENTS

BATIMENT - GENIE CIVIL - DECONSTRUCTION

SOLS SPORTIFS - AMENAGEMENTS PAYSAGERS

EMF ENTREPRISES

B.P.10 - 34671 BAILLARGUES Cedex

Tél. : 04 67 16 04 46 - Fax 04 67 40 05 28



SARL E.A.A.

- **Électricité** • **Alarme** • **Automatisme**
- **Vidéosurveillance** • **Domotique**

Installé pour vous à Jacou, je vous propose de diagnostiquer votre habitat, l'automatiser ou le protéger qu'il soit neuf ou ancien.

Je vous dépanne aussi dans tous ces domaines.



Je vous accueille
au **07.83.22.47.62.**

Patrick Marti

10 Allée Régine Detambel
34830 Jacou

www.eaa-sud.com
contact@eaa-sud.com



DÉDICACE

Anne Castillo rend hommage aux « enfants d'Izieu »

C'est une grande histoire qui unit les époux Zlatin et la commune de Jacou. Sabine Zlatin, haute figure de la résistance, est une femme qui a notamment sauvé des centaines d'enfants juifs durant la dernière guerre mondiale. Anne Castillo revient sur cette incroyable histoire dans son dernier ouvrage qu'elle est venue dédicacée à Jacou en début d'année.

Dans le cadre de la journée internationale dédiée à la mémoire des victimes de l'Holocauste et à la prévention des crimes contre l'humanité, une rencontre dédicace du livre « Nos enfants d'Izieu », écrit par Anne Castillo, était organisée le dimanche 27 janvier à la salle La Fabrique.



Anne Castillo en pleine dédicace de son livre.

Anne Castillo est prise de passion depuis près de vingt ans par l'histoire de ces enfants. Auteur de nombreux ouvrages, elle a aussi créé des spectacles et produit des films sur ce sujet. Elle a notamment recueilli une masse de témoignages des personnes impliquées, dont celui de Sabine Zlatin, directrice de la Maison d'Izieu. Ce lieu d'accueil situé dans l'Ain, un département annexé à l'Italie qui ne participait pas à la déportation des juifs, est un lieu de passage dans un réseau de sauvetage plus vaste, composé d'autres maisons, de familles d'accueil ou de filières de passage.

Ce livre est avant tout un hommage, non seulement aux enfants mais aussi à toutes les personnes qui les ont approché, parfois au péril de leur propre vie afin de les sauver. L'Hérault, terre d'asile et de résistance, a su prendre sa place dans l'histoire d'Izieu. De nombreux enfants sont en effet passés par les terres héraultaises avant de gagner Izieu. Il manquait des traces écrites en ce sens : les voilà réunies avec ce livre d'Anne Castillo que vous pouvez retrouver, dédicacé par l'auteur, à la bibliothèque municipale de Jacou.



+ D'INFOS

Bibliothèque municipale
04 67 55 89 15

QWAN KI DO

Des équipes jacoumardes sur tous les fronts !

Coupe zone Sud au Gymnase Puigsegur de Jacou, le 2 février 2019.

La commune était fière d'accueillir cette manifestation, qui a rassemblé pas moins de 100 compétiteurs venus de Hyères, L'Escarene, Lavalette, Lagarde, Esterel, Toulon, Balaruc et Frontignan. Tous les compétiteurs du jour espéraient décrocher une qualification pour la Coupe de France. Le Qwan Ki Do, art martial sino-vietnamien qui allie aussi bien des épreuves techniques que d'assaut, a permis à 18 compétiteurs du club de Jacou de décrocher leur ticket pour la Coupe de France !



Cette journée fut riche en surprises avec la participation d'un groupe de seniors en situation de handicap mental, faisant partie d'une unité spécifique au sein de maisons de retraites publiques de Frontignan. Ses membres pratiquent régulièrement des activités physiques adaptées sous l'impulsion de Julien Azemard, le coach de l'équipe jacoumarde de Qwan Ki Do. Il a profité de cet événement pour organiser une démonstration de cet art martial permettant de matérialiser leurs nombreux efforts sous le regard impressionné du public. Tous les participants furent mis à l'honneur par Michel Combettes, Adjoint au Maire délégué au sport, qui leur a remis leurs trophées avec beaucoup d'émotions.

Coupe de France à Orléans, le 9 mars 2019.

A peine un mois plus tard, les 18 sportifs qualifiés sont partis du côté d'Orléans pour cette compétition nationale, qui a regroupé les meilleurs athlètes français de la discipline pour des épreuves techniques, combat à mains nues et combat armes. Parmi les 32 clubs venus des quatre coins de la France pour en découdre, nos jacoumards n'ont pas démerité en remportant **8 places en technique dont 3 titres de Champion de France et 6 places en combat avec une équipe Vice-championne de France**. Ces résultats sont encourageants pour la Coupe d'Europe enfants qui aura lieu à Zurich les 26 et 27 avril prochain. Toutes nos félicitations pour ces nombreuses récompenses cumulées sur cette première partie de l'année et un grand merci à leur coach, Julien Azemard.



FOCUS

Retour sur les actions de Jacou Parc'Coeur

Jacou Parc'Coeur est une association qui réunit les commerçants et artisans du cœur de ville et du parc Clément Ader depuis 2006. Ses membres organisent régulièrement des manifestations et proposent des moments de convivialité entre les commerçants, les artisans et les habitants de la commune. Passage en revue de quelques-unes de leurs actions !

Des temps forts pour les jacoumards.

Dynamiser, animer et promouvoir le commerce local est l'un des objectifs clés de l'association. C'est pour cette raison que ses membres ont eu l'idée de lancer il y a déjà deux un marché dominical en plein cœur de ville, sur l'avenue de Vendargues. Fruits et légumes, fromages frais, produits locaux... mais pas que ! L'association organise régulièrement des animations afin de dynamiser ce rendez-vous hebdomadaire. Par ailleurs, chaque année au mois de décembre, elle assure un marché spécial « Noël » avec des animations spécialement prévues pour l'occasion : rencontre avec le Père Noël, balades en calèches, tombola, produits pour les fêtes...



Des temps forts avec les commerçants.

L'association a également pour objectif de favoriser la convivialité entre tous les professionnels du cœur de ville et du Parc d'activité Clément Ader. En ce sens, elle organise régulièrement des temps forts entre ses membres commerçants. En octobre dernier, Jacou Parc'Coeur organisait un grand loto grâce à la générosité des commerçants et artisans de Jacou qui ont offert de nombreux lots. Un après-midi de partage et de loisirs où toute la population pouvait participer !

Des temps forts entre associations.

La vie associative se nourrit aussi de moments d'échanges entre associations jacoumardes. Ainsi, durant le mois d'août et avec l'aide précieuse « L'amicale bouliste », un concours de boules a été organisé sous un beau soleil jacoumard. L'occasion de réunir toutes celles et ceux qui œuvrent au dynamisme de la commune et au bien-être de ses habitants.

Merci à l'association Jacou Parc'Coeur pour son investissement sans faille dans le quotidien de tous les Jacoumards !



+ D'INFOS

Via la présidente de l'association Marion Ellul
marion.ellul15@gmail.com - 04 99 62 74 07

 Association Jacou parc cœur

VŒUX 2019

Place à la fraternité !

Plus de 1000 personnes ont répondu présentes à l'invitation du Maire Renaud Calvat pour cette nouvelle cérémonie. Saluant l'engagement des jeunes sur la commune, le Maire a invité sur scène tous les membres du Conseils des Enfants et des Jeunes (CEJ) afin de remettre les écharpes tricolores aux membres récemment élus et a félicité les adolescents qui, en participant à un « chantier jeunes » municipal, ont travaillé sur l'agriculture de proximité en participant à la création d'une huile d'olive 100% bio et jacoumarde.



Renaud Calvat a rappelé que l'année 2019 sera marquée par l'inauguration d'un nouveau cœur de ville, offrant à ses habitants un espace où « toute la fraternité d'un village pourra s'exercer ». Il a réaffirmé sa volonté de travailler sur des projets raisonnables et vertueux grâce à une gestion rigoureuse des finances. Remerciant toutes les personnes présentes et œuvrant pour Jacou, le Maire a rappelé « qu'il n'y a pas de petites actions, mais des milliers de contributions qui, aussi modestes soient-elles, alimentent le grand fleuve de la fraternité ».

**MENUISERIE
PVC • BOIS • ALU**

**ALARME - STORE - PORTAIL - VÉRANDA
MIROITERIE - MUR RIDEAU - VOLET
PERGOLA - SALON DE JARDIN**

☎ **04 99 65 05 14**

JACOU - 26, rue Louis Bréguet - ZAC face à INTERMARCHÉ
contact@analu-menuiserie.com
www.analu-menuiserie.com

www.alutech34.fr

FABRICANT

- Vérandas
Pergolas
- Menuiseries aluminium
- Menuiseries PVC
- Volets roulants
Volets coulissants
Volets battants
- Stores
- Portails

Tél: 04 99 62 01 25
Fax: 04 99 62 01 26
E-mail: alu.tech@orange.fr

Alu-Tech, Parc d'activités Clément Ader - 2, rue des Tamaris - 34830 JACOU
En face du cimetière



21.01.19

Élections des nouveaux membres du Conseil des Enfants et des Jeunes à l'école élémentaire avec le Maire et Laurent Puigsegur, Adjoint au Maire délégué à la jeunesse.



07.03.19

Cérémonie de remise des diplômes de la Croix Rouge pour de nouveaux volontaires jacoumards entourés par le Maire et les élus.



23.03.19

Un carnaval ensoleillé où de nombreux enfants déguisés ont pu profiter de nombreuses animations avant de défiler dans la commune.



23.03.19

Pour cette nouvelle édition, l'Office Municipal de la Culture a placé le carnaval sous le thème des « animaux fantastiques » !



23.03.19

Comme chaque année, le carnaval s'est terminé par le jugement de Mr Carnaval en plein cœur du Parc de Bocaud avec l'aide des bénévoles du CCFE.



27.03.19

1^{re} étape réussie de la tournée « En route vers la coupe du monde féminine de football 2019 » au complexe de Las Bouzigues avec des centaines d'enfants qui ont pu bénéficier d'animations en tout genre !

NAISSANCES

Bienvenue aux nouveaux Jacoumardes et Jacoumards

- Adélia RAMBIER, le 24 novembre 2018
- Léo NADAL, le 25 novembre 2018
- Mélyna YAOUANC, le 13 décembre 2018
- Farah CHELLAH, le 28 décembre 2018
- Ariane ZIETEK, le 11 janvier 2019
- Enya VIVIEN – PICKE, le 24 janvier 2019
- Léo THIAULT BERTEAU, le 26 janvier 2019
- Jules LEAL, le 30 janvier 2019
- Léo LEAL, le 30 janvier 2019
- Emma ALKIRE MOINARD, le 31 janvier 2019
- Laïa MOREL, le 1er février 2019
- Gabriel LEFEBVRE, le 7 février 2019
- Aaron BERACOU, le 13 février 2019
- Gabin CORBALAN SANCHEZ, le 13 février 2019
- Naïm AISSAOUI, le 15 février 2019
- Clément LAVENU, le 13 mars 2019
- Florian DENIMAL, le 13 mars 2019

MARIAGES

Tous nos vœux de bonheur à

- Florian RICHARTE et Marlène LAMBERT, le 8 décembre 2018
- Michael LEVY et Isabelle BOULANGER, le 14 décembre 2018
- Alexandre RIVOIRE et Florence CADIÈRE, le 22 décembre 2018
- Samuel LABULLE et Virginie LEMARIÉ, le 23 février 2019
- Ernaut GALLET de VIVIE de REGIE et Jeanne PRESTIGIACOMO, le 25 février 2019
- Sébastien CAVALIER et Céline LOPEZ, le 9 mars 2019

DÉCÈS

Sincères condoléances aux familles et amis de

- Jacques VERDU époux BIENSIUS, le 30 novembre 2018
- Jack NICHON divorcé TURPIN, le 13 décembre 2018
- Paulette BARON veuve TARI, le 31 décembre 2018
- Edith NOËL veuve JANKOWSKI, le 3 janvier 2019
- Robert DAUMAS époux DUFAU, le 5 janvier 2019
- Huguette PEREZ épouse CLOITRE, le 8 janvier 2019
- Marcelle VOGEL veuve ESPALLARGAS, le 20 janvier 2019
- Lucienne ZERMATI divorcée EL KAÏM, le 22 janvier 2019
- Marcel PIGNON veuf PETIT, le 10 février 2019
- Jackie BAJ époux SALORT, le 15 février 2019
- Bernard FRAISSE veuf SABATER-VIALETES, le 20 février 2019
- Viviane AZOULAY veuve YAÏCH, le 26 février 2019
- Jacqueline PINARD divorcée BARON, le 21 mars 2019

Les propos recueillis sont sous la stricte responsabilité de leurs auteurs selon l'article 9 de la loi n°2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité.

Les élus et élus du groupe majoritaire / « Tous ensemble pour Jacou »

L'adoption du budget est un temps fort pour la commune. Cette année encore, grâce à une bonne gestion, la municipalité mènera à bien de nombreux projets structurants comme la réhabilitation du domaine de Bocaud ou l'aménagement de la trame verte et bleue pour encore mieux préserver notre environnement. Fidèles à nos engagements, les taux des impôts communaux restent identiques pour la 14^e année consécutive. De la crèche municipale à la programmation culturelle, des temps d'activités périscolaires gratuits aux actions pour nos aînés ou aux équipements sportifs entretenus, ce sont des finances saines et des coûts de fonctionnement maîtrisés qui nous permettent de garantir un service public de qualité.

Patrick Azéma, Christine Baudouin, Marie-France Bonnet, Nachida Bourouiba, Renaud Calvat, Jean-Michel Caritey, Michel Combettes, Jacques Daures, Bella Debono, Christine Delage, Emmanuel Gaillac, Etienne Gaior, Nicolas Jourdan, Nathalie Mallet-Poujol, André Miral, Gaby Moulin, Magali Nazet-Marson, Sabine Perrier-Bonnet, Laurent Puigsegur, Thierry Ruf, Ghislaine Toupain, Jacqueline Vidal.

Les élus et élus « Front de Gauche »

Dans la dernière période et plus encore avec le mouvement des gilets jaunes, la méfiance envers la représentation est revenue sur le devant de la scène car les citoyens ne veulent plus être considérés comme de simples électeurs qui délèguent leur souveraineté à des élus. En réponse à ces attentes, le maire et son groupe majoritaire ne trouvent rien de mieux que d'endetter la commune pour installer son bureau, celui des élus, des services généraux et autres services administratifs au château. Quelle belle démarche démocratique ! Les jacoumardes et les jacoumards méritent que des actions utiles à la population voient enfin le jour. Décidons ensemble Jacou ! Suivez nous sur: <https://decidonsjacou.wordpress.com>

Bernard Dupin, Juliette Hammel, Robert Trinquier.

Les élus et élus « Demain à Jacou »

Texte non communiqué.

Alexandra Di Frenna, Richard Huméry.

Les élus et élus « Jacou autrement »

Élection municipale et métropolitaine : guerre ouverte entre le Maire et le Président de la Métropole qui ne lui fera aucun cadeau ! Qui sera encore élu en 2020 ? Grand Débat National : résultats mitigés avec 2,8 M de visites du site officiel mais seulement 569.020 inscrits, soit moins de 1% de la population. Ce n'est pas l'avis des Français mais celui des participants, peu représentatifs. Élections européennes : l'Europe ne fait plus rêver, les taux de participation sont en chute libre, de 60,71% en 1979 à 42,43% en 2014. L'Union Européenne et l'Euro promettaient paix, prospérité et niveau social élevé. Seule la paix est au RV, abstraction faite du terrorisme et de l'insurrection civile ! Contact : jp.lopez9@gmail.com

Jean-Pierre Lopez, Laurence Tichant.

RÉSOLUTION AUDITION

“ J’ai décidé
de ne pas
attendre
pour mieux
entendre. ”



Amplifon France - 318 083 110 ROS CRETEIL

VOUS AUSSI, N'ATTENDEZ PAS.

**+ BILAN AUDITIF⁽¹⁾
30 JOURS D'ESSAI⁽²⁾ GRATUITS**

www.amplifon.fr

0 800 128 128 Service & appel
gratuits

(1) Test à but non médical. (2) Sur prescription médicale. Prêt gratuit et sans engagement pendant 30 jours moyennant le versement d'un dépôt de garantie restituable au terme du prêt. Crédit photo : Getty Images.

ACCOMPAGNEMENT | PROXIMITÉ | EXPERTISE

AMPLIFON CLAPIERS

C.C La Croisée - Avenue de l'Europe

04 99 62 05 08

Horaires d'ouverture : Le lundi : 9h00-12h30 / 14h00-18h00

Du mardi au vendredi : 9h00-12h30 / 14h00-18h30.